

Le Cabinet K.H.K situé à 1180 Uccle, avenue Molière, 256 et, plus précisément, son département droit du travail est à la recherche d'un (e) stagiaire dont les matières de prédilection seront : le droit du travail et le droit de la responsabilité civile dont, plus particulièrement, l'évaluation du dommage corporel.

Si ces matières vous attirent, vous êtes invité à adresser votre C.V. et votre lettre de motivation à Me Hervé HERION (avocat@hherion.be OU à le contacter au 0473/448.772).

Vous bénéficierez d'excellentes conditions de travail et d'une réelle et rigoureuse formation durant votre stage.

En ce qui concerne les conditions financières, les rémunérations prévues par le contrat de stage de l'Ordre du Barreau de Bruxelles constituent la base de la rémunération. En fonction de votre investissement et de votre rigueur, les conditions financières sont portées à la hausse.

La loyauté et la fidélité sont deux valeurs essentielles pour rejoindre notre cabinet.

Au plaisir de vous lire.

Me Hervé HERION